



"Tenue correcte" exigée: des lycéennes revendiquent de s'habiller comme elles veulent

Paris, 14 sept. 2020 (AFP) -

En mini jupe, décolleté ou nombril apparent: répondant à un appel sur les réseaux sociaux, des lycéennes et collégiennes ont défié lundi la "tenue correcte" exigée par la plupart des règlements des établissements, qu'elles estiment sexistes.

À la sortie du lycée Montaigne à Paris, Esther, élève en Première, porte un jean et un "crop top" (T-shirt court) blanc: "Je n'en mets pas d'habitude mais aujourd'hui je me suis dit qu'il fallait que je le fasse".

La semaine dernière, avec les températures en hausse, les tenues se sont allégées. Sur les réseaux sociaux, des histoires d'établissements refusant l'entrée à des jeunes filles en raison de vêtements jugés provocants se sont multipliées. De là sont apparus plusieurs mots-dièses (#lundi14septembre et #liberationdu14) pour inciter collégiennes et lycéennes à venir lundi en cours habillées comme elles le souhaitent.

"Beaucoup de filles ont été collées la semaine dernière parce qu'elles portaient des crop tops. La chanteuse Angèle (engagée sur les sujets féministes, ndlr) a soutenu le mouvement sur les réseaux sociaux, il y a eu une grosse mobilisation", explique Ève, en Première au lycée Turgot à Paris.

"La semaine dernière, j'ai été convoquée chez le proviseur parce qu'on voyait mon soutien-gorge. Il m'a dit: +On n'est pas à la plage ici+", raconte Judith, en première au lycée Condorcet à Paris. "Je lui ai répondu qu'il n'avait pas à regarder mon décolleté. Du coup mes parents vont être convoqués...", déplore la jeune fille, au haut rouge vif échancré et au nombril apparent.

Selon elle, le règlement de son lycée qui impose une "tenue décente" est en fait interprété de manière "très floue". Dans l'Éducation nationale, le contrôle des tenues vestimentaires relève des règlements intérieurs de chaque établissement. "C'est toujours un sujet délicat", reconnaît Florence Delannoy, proviseure syndiquée à Lille. "La plupart des règlements se contentent d'un classique +tenue correcte+ exigée, ça ouvre la voie à diverses interprétations".

- "Flou juridique" - L'Union nationale des lycéens (UNL), qui soutient la mobilisation, pointe le "flou juridique" entourant ces règlements: "les jugements qui sont faits rejoignent souvent des stéréotypes sexistes", affirme Mathieu Devlaminck, son président.

Plusieurs lycéennes interrogées par l'AFP s'offusquent en particulier d'un argument utilisé pour leur imposer de se couvrir: des tenues trop légères pourraient perturber le bon déroulement des cours.

"En seconde, je portais un gilet à trous, une conseillère d'éducation m'a dit que ça n'était pas approprié au lycée et que je pouvais +déconcentrer les profs et les garçons+!", rapporte Élisabeth, du lycée Condorcet.

Lundi sur Twitter, Jasmine, en Terminale à Sens (Yonne), a posté une vidéo de sa tenue laissant voir son nombril, accompagnée des mots "prête à faire trembler l'administration". "On en a marre que ce soit à nous de nous changer, de nous couvrir", soupire-t-elle. "C'est au regard des hommes de changer, ce n'est pas à nous de nous adapter. Ce mouvement, c'est une forme de rébellion face au règlement imposé par le patriarcat", explique-t-elle à l'AFP.

"Il y a toujours cette idée que la tenue des femmes peut provoquer des agressions", déplore Caroline De Haas, du collectif féministe "Nous toutes", qui soutient le mouvement. "Quand on leur demande d'en changer, on les culpabilise".

Cette mobilisation fait écho à un incident survenu mercredi dernier au musée d'Orsay: celui-ci a dû présenter ses excuses le lendemain à une jeune femme à laquelle on avait refusé l'entrée à cause de son décolleté.

Interrogé lundi en marge d'un déplacement, le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer a prôné "une position d'équilibre et de bon sens". "Il suffit de s'habiller normalement et tout ira bien", a-t-il balayé.

Une solution pour régler la question pourrait être d'associer les représentants des élèves à la rédaction des règlements intérieurs, fait valoir Philippe Vincent, secrétaire général du principal syndicat des chefs d'établissement (SNPDEN). Afin de parvenir à des "formulations qui font véritablement consensus".



PAYS :France
SURFACE :97 %
PERIODICITE :Quotidien



► 14 septembre 2020 - Edition Fil Gen

riw-ito-lp/pga/ide

Afp le 14 sept. 20 à 16 54.